

Route cantonale Broye - Fribourg: traversée de Belfaux

(Dépôt et développement)

Le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un message accompagnant un projet de décret relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 10 millions de francs pour les études et acquisitions de terrain du réseau routier cantonal pour les années 2006 à 2011.

Dans les conclusions, il est relevé qu'il faut tenir compte de la responsabilité de l'Etat qui doit garantir la mobilité sur son territoire et planifier à long terme les aménagements du réseau routier.

Ainsi, régulièrement, des études et des projets sont lancés pour tenter de résoudre les problèmes de circulation dans le canton. C'est dans ce cadre-là qu'une étude de route de contournement de Belfaux a été effectuée dès 1970. Des études de variantes, des rapports, des sondages sur le terrain, des plans ont été réalisés. En 1984, les comptages de véhicules faisaient état de 5000 véhicules TJM (trafic jour moyen). Aujourd'hui, les comptages démontrent que le trafic jour moyen (TJM) est de 11'900 véhicules et, certains jours, c'est près de 14'000 véhicules qui circulent sur ce tronçon.

Le développement des communes en aval (Sarine nord, Broye vaudoise et fribourgeoise) et l'ouverture de l'autoroute Berne - Lausanne provoquent une très forte augmentation de la circulation. Des poids lourds notamment quittent l'autoroute à Avenches et rejoignent celle de Berne - Vevey à Givisiez. Comme les deux routes cantonales (Fribourg - Payerne et Fribourg - Avenches) se rejoignent au carrefour de Grolley – carrefour que le canton prévoit d'aménager en giratoire – toute la circulation traverse le village de Belfaux. La plus grande partie de la circulation est un trafic de transit régional pendulaire qui utiliserait une route de contournement.

Les nuisances sonores, la pollution, la dangerosité en font que ce dossier doit aussi faire partie des priorités du canton. Par conséquent, nous souhaitons que les études et rapports effectués soient réactualisés afin de connaître le point critique d'absorption du trafic à long terme.

De plus, nous demandons au Conseil d'Etat de donner sa vision et ses intentions à propos de ce tronçon de route cantonale.

Solange Berset et Elian Collaud, députés
22 cosignataires

3 novembre 2006